



## Travaux d'agrandissement d'entrée de garage et pose d'une porte a

Par **tina**, le **16/11/2008** à **23:13**

bonjour

en mars 2005, j'ai demandé à une entreprise d'agrandir l'entrée de mon garage et d'y poser une porte automatique en fer avec cellules électriques de sécurité qui arrêtent l'ouverture ou la fermeture de la porte en cas d'approche d'une personne ou d'un animal ; or, les cellules n'ont jamais été montées, elles sont restées béantes, personne n'a su les installer en bon fonctionnement ( ouvrier, chef d'équipe , électricien d'une autre entreprise ont été envoyés sans résultat) depuis mars 2007, rien!je continue donc à surveiller la fermeture et l'ouverture jusqu'au bout par sécurité ; je n'ai plus du tout envie de voir débarquer cette entreprise et il serait bien plus simple (et rentable) pour moi d'installer moi même des cellules électriques. je n'ai toujours pas payé le chantier, l'entreprise ne me le réclamant pas d'ailleurs . j'aimerais savoir comment faire? est il possible d'invoquer une quelconque prescription ? pour travail non réalisé puis -je ne pas les payer et me débrouiller seule ? si oui comment dois je procéder, sinon que dois je faire ?je vous remercie de bien vouloir examiner ce problème et je vous présentent mes salutations les plus respectueuses.